

LA GWERZ DES "NAUFRAGÉS DE LANDÉDA"

par Jakez AR BARZ

DANS son ouvrage sur la vie des paysans de chez nous au XIX^e siècle, Yan Brekilien souligne que, depuis le lai du Moyen Age jusqu'à la gwerz contemporaine, la chanson bretonne se fonde toujours sur des événements remarquables, accidents, épidémies, meurtres, naufrages, tout en laissant courir son inspiration. Il cite en exemple l'une d'elles, la gwerz des naufragés de Landéda, dont le texte figure dans le manuscrit des chansons recueillies par Jean de Peñguern, ancien juge de paix à Perros-Guirec et à Taulé, mort à Fougères en 1856.

Penguern a noté le chant avec l'orthographe de l'époque et l'a traduit du breton sans l'analyser, d'où certaines fantaisies :

*Trizek int ed en eur vagad
D'an Diouvriz da gerc'hat koad
Da dromplan ar Roue da Sezon
Klevet a reot mad va rezon.*

En fait, il ne s'agit pas du tout de treize marins qui veulent jouer un mauvais tour au Roi des Saxons (ou des Anglais) en se rendant au port de Douvres, comme le pense notre brave juge. Il convient de traduire tout simplement :

*Ils sont partis à treize en une batelée
Vers le Diouris pour prendre du bois
Pour « tromper » (?) le Maître de Cézon
Entendez bien ma chanson.*

L'histoire devient alors plus claire : treize habitants de Landéda s'en vont de corvée de bois, pour le compte du Commandant du Fort Cézon, placé par Vauban en 1695 à l'entrée de l'Aber-Wrac'h et remontent jusqu'au fond de la ria, dans la vallée encaissée du Diouris où le taillis abonde. La barque chargée, on s'en revient, non sans avoir consommé dans l'auberge du coin qui les connaît bien. Déjà, avant la Révolution, les « petits choux » de Landéda, dits choux de Ploudiner (1), se vendaient fort cher sur les marchés de Landivisiau et de Lesneven et les retours à vide, bruyants, comportaient un certain nombre de pauses dont la principale était celle du Diouris...

Peut-être, une deuxième escale à Paluden. C'est par là que se faisait le commerce des grains de la région et on conçoit difficilement un port sans taverne. On semble joyeux :

*Ar re man a grie hag a gane
Ne man ked aman potred Plouguerne
Mar vijent bed ebars er vag man
Woan pel a ioa e krenan.*

*Ceux-ci criaient et chantaient :
Ils ne sont pas ici les gars de Plouguerneau ;
S'ils avaient été dans ce bateau
Ils seraient depuis longtemps en train de trembler.*

Les Plouizkerne (2) sont plus sages ; ils voient que le temps se gâte et conseillent la prudence :

*Lakit o pag e Kameulet
Me a gred a ben an deiz viot beuzet.*

*Laissez votre bateau à Cameulet,
Je crois qu'avant la fin du jour vous serez noyés.*

Cameulet est la pointe qui ferme à l'Est l'estuaire de l'Aber. Elle abrite une anse dans laquelle, au début de ce siècle, la marine entretenait un brick-goëlette, *L'Obligado*, remplacé ensuite par la célèbre frégate *La Melpomène*, qui, fatiguée d'avoir formé tant de gabiers, vivait là ses derniers jours, réduite à l'état de ponton chargé d'avitailier en charbon les torpilleurs « numérotés » de la Défense Mobile, trop faibles pour se rendre de Brest à Cherbourg sans faire escale à l'Aber-Wrac'h, au château du Taureau et à Lézardieux.

Le conseil était judicieux... mais on ne le suit pas :

*Ne voa ket diveur goude ze
E voant er varn dirak Doue
Etre Kameulet ag an Ellez
O deveus kollet o buhez.*

*Moins de deux heures après,
Ils étaient en jugement devant Dieu,
Entre Cameulet et les Anges,
Ils ont perdu leur vie.*

La barque, chargée à bloc, a quitté le couloir encaissé de la rivière et arrive à l'ouvert de l'estuaire, hors de l'abri de la pointe : la mer forçait ; arrive une risée et la barque chavire, sans que personne ne puisse porter secours...

*Eur beleg a c'houent an Ellez
A ioa e pourmen en he verjez
A teuas prompt en he soutanen
Da rei dezo an absolven,
Da rei dezo absolven general,
En he galon en devoa glahar.*

*Un prêtre du couvent des Anges,
Qui se promenait dans son verger,
S'en vint rapidement dans sa soutane,
Pour leur donner l'absolution,
L'absolution générale,
Dans son cœur il avait du chagrin.*

Là, l'auteur mélange un peu le séculier et le régulier, le beleg et le manac'h, la robe et la soutane. Mais le couvent des Anges est, encore aujourd'hui, debout. Occupé jusqu'à la Révolution par des Récollets de l'ordre de Saint-François, le domaine s'étendait au delà de l'emplacement du sémaphore actuel, jusqu'à la ferme de Kervenny (la ferme du minihy, soit du monastère) et de là, le religieux dominait toute la baie...

D'autres couplets sont venus s'ajouter aux précédents ; mais la scène se transporte brusquement à Pempoull, en Saint-Pol-de-Léon : ils ne sauraient nous intéresser.

Le fait précis qui a donné naissance à cette gwerz, nous le trouvons dans les registres paroissiaux de Landéda :

« L'an 1762, le onze février, en conséquence d'une lettre de M. Jourdain, Lieutenant-général de l'Amirauté de Léon établi à Brest en date du dix du présent mois et an, furent inhumés seize cadavres en présence de leurs parents et autres, trouvés noyés sur la graive à Traon-bizin dont quinze de cette paroisse et un de celle de Lannilis et désignés par ordre du syndic de cette paroisse pour transporter du bois au fort de Saison dont les noms nous ont été dictés par les dits parents comme ci-après... ». Suivent les seize noms des victimes, puis les signatures de sept témoins et celle de M. Talarmain, prêtre ; l'ensemble est visé par Jean-Marie Le Verger de Poulconq, recteur de Landéda.

Parmi les naufragés, dont l'âge varie entre 30 et 50 ans, à l'exception de deux novices, figure un Philibert Chapel, âgé de 35 ans ; son fils, posthume, fera partie du premier conseil « général » de la commune de Landéda ; tous deux sont les ascendants en ligne directe de l'ancien Préfet du Finistère, Jean Chapel, dont le père, pharmacien à Saint-Pol-de-Léon, était né à Landéda en 1877.

Yan Brekilien avait raison : la chanson bretonne brode peut-être, mais elle n'invente pas.

(1) Ploudiner est l'ancien nom du terroir compris entre les deux grands Abers, soit les communes de Landéda et de Lannilis.

(2) Dans la région, la marque du pluriel pour les noms des habitants de telle paroisse s'intercale entre le Plou ou le Lan et le nom propre qui le suit :

— habitants de Landéda, Lannizdeda ; de Lannilis, Lannizily ; de Plouguerneau, Plouizkerne, et par extension, Santizpabu.

Pour que vivent les Cahiers...

Ont versé à la souscription permanente :

M^{lle} Y. Le Roux, Brest : 10 F — D^r Massé, Brest : 20 F — D^r Bodeau, Brest : 40 F — Abbé Calvez, Crozon : 70 F — M. Deunff, Brest : 20 F — Bibliothèque pédagogique de Châteaulin : 5 F — M^{me} Rioual, Brest : 5 F — A. Bois, Pont-l'Abbé : 10 F — M. Conan, Bruxelles : 5 F — S. Allain, Lille : 5 F — M. Jézéquel, Nantes : 5 F — M. Prévosto, Brest : 5 F — M. Barriat, Asnières : 5 F — R. Goachet, Brest : 5 F — Le Gad, Locmiquélic : 5 F — V.-A. Caillart, Saint-Pabu : 5 F — G. Rouaud, Nantes : 5 F — M. Romain-Desfossés, Plougastel-Daoulas : 5 F.